

Longueuil, le 2 octobre 2025

**OBJET :** Réponse - Demande d'accès à l'information  
N/Réf. : Demande ACC-25-58  
V/Réf. : Coupure ETC

La présente fait suite à votre demande reçue le 29 septembre 2025, qui vise à obtenir du Bureau des enquêtes indépendantes des renseignements en relation aux compressions budgétaires concernant la réduction de la taille de l'État. Plus particulièrement : le nombre d'effectifs équivalents temps complet (ETC) coupés depuis janvier 2025, par catégorie d'emploi; ainsi que la prévision des coupures concernant ces mêmes catégories d'employés pour la prochaine année.

Nous vous indiquons qu'aucun (ETC) n'a été coupé depuis janvier 2025 au sein du BEI. Concernant le deuxième point de votre demande, les organismes responsables, pouvant avoir des communications auprès de la direction du BEI à ce sujet, sont le ministère de la Sécurité publique et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Ces renseignements s'inscrivent dans un cadre d'avis et de recommandations qui nécessitent des analyses à échéance non déterminée. (articles 37-38 et 39 LAI)

Conformément à l'article 48 (LAI) nous vous indiquons que cette demande relève davantage de la compétence d'autres organismes et vous indiquons les coordonnées des responsables de l'accès à l'information de ces organisations :

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2525, boul. Laurier,  
Tour du St-Laurent, 10e étage  
Québec (QC) G1V 2L2  
Tél. : 418 646-6777  
[acces-info@msp.gouv.qc.ca](mailto:acces-info@msp.gouv.qc.ca)

**SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR**

875, Grande Allée E.,  
4e, Secteur 100  
Québec (QC) G1R 5R8  
Tél. : 418 254-9672  
[acces-prp@sct.gouv.qc.ca](mailto:acces-prp@sct.gouv.qc.ca)

Conformément à l'article 51 LAI, un recours en révision de la présente décision peut être exercé en vertu de la Section III du Chapitre IV de la LAI dans les trente (30) jours qui suivent la date de celle-ci. Vous trouverez ci-joints, l'avis relatif au recours en révision.

Veillez recevoir, Madame, nos salutations les meilleures.

Original signé

Me Brigitte Bishop, directrice

*Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels*

p.j. Avis de recours en révision